

LE CONCERT.

Dame rumeur avait mis en circulation, que nos artistes amateurs donneront un concert le dimanche de la Quasimodo. Comme toujours, la vieille a été un peu bavard! Ne lui en voulons pas trop, elle n'a fait erreur que sur la date. Nos artistes nous donneront un concert, à l'hôtel-de-ville, dimanche le 7 de mai prochain. La date est certaine. Nos acteurs auront le concours de deux artistes: l'un d'Ottawa, et l'autre de Montréal. Et de plus ce concert sera sous le haut patronage de Lady Laurier—auquel elle assistera. Allons encourager les nôtres—les applaudir—et leur montrer que l'on sait apprécier leur dévouement. Les billets seront en vente chez monsieur C. Leblanc, au bureau de poste.

Lettre Parlementaire

Après une vacance d'un mois entier, la chambre a repris ses séances, hier après midi. Il s'agissait, en premier lieu, de faire le choix d'un nouvel orateur. M. Tessier ayant résigné cette charge si honorable pour faire partie du nouveau cabinet. Bien des noms avaient été mis en vedette, les journaux avaient fait bien des conjectures sur le nom de l'heureux député que le gouvernement allait choisir. Toutes ces rumeurs ont cessé, hier matin, lorsque l'on a connu que l'hon. M. Weir était le candidat choisi. Choisir un des rares députés anglais, pour son président, dans une chambre aussi française que celle de Québec, cela semblait un peu étrange. Il faut avouer que l'attitude si hostile à nos compatriotes du Nord-Ouest, des députés fédéraux des autres Provinces, à Ottawa, ajoutait encore à la surprise d'un pareil choix. C'est la première fois, depuis la Confédération, en 1867, qu'un député de langue anglaise est choisi comme président de la Chambre d'Assemblée de Québec. Pour tous ceux qui ont suivi de près les diverses phases de la dernière crise ministérielle, il devenait évident que la part si active qu'a pris l'hon. M. Weir, en faveur de l'hon. Premier-Ministre actuel, devait engager l'hon. M. Gouin à ne pas laisser en oubli les services du député d'Argenteuil. N'ayant pu lui offrir un portefeuille dans son cabinet l'hon. M. Gouin lui a offert la présidence de la Chambre. Il n'y a qu'une voix pour dire que l'hon. M. Weir remplira cette honorable charge avec dignité et impartialité. Son expérience, acquise par plusieurs années ici, dans l'enceinte législative va contribuer à lui faciliter la tâche, à coup sûr. Au sujet de l'élection du nouvel orateur il y a eu une procédure nouvelle, nécessitée par la maladie de sir L. A. Jetté. Le gouvernement fédéral a donné une commission spéciale ad hoc, à l'hon. juge en chef A. B. Routhier pour ratifier le choix unanime de la députation. La cérémonie a été à peu près, ce qui se pratique à l'ouverture de chaque session. Aussitôt en possession de son fauteuil l'hon. M. Weir a remercié, en très bon français, les députés qui lui ont confié cette fonction si honorable. L'hon. M. LeBlanc a ensuite demandé, suivant la coutume, des explications, sur les changements ministériels survenus depuis le commencement de la session. L'hon. M. Gouin a répondu en donnant les noms des nouveaux membres de son cabinet. L'hon. M. LeBlanc ne s'est pas trouvé satisfait, et il a fait une charge violente sur le départ de l'hon. M. Parent et l'arrivée des nouveaux membres du gouvernement, suivant le député de Laval les députés ont le droit de connaître tout ce qui s'est passé. Le peuple, dit-il, n'est pas content de tout ce qui vient d'arriver. L'hon. M. Gouin a répondu à un député de Laval, faisant allusion au fait affirmé par son ami "que le peuple n'est pas content de ce qui vient de se passer dans notre politique provinciale". L'hon. M. Gouin a soutenu que l'hon. M. LeBlanc faisait évidemment erreur. Le peuple, dit-il, a approuvé les changements, car, tous ses collègues ont été élus par acclamation. Lui-même, malgré qu'il n'ait pas été réélu par acclamation, n'en a pas moins été le choix presque unanime des électeurs de la division St-Jacques, à Montréal, car son adversaire n'a pu rallier que quelques centaines de voix et il a perdu son dépôt. Bien plus, a ajouté l'hon. M. Gouin, dans le droit No 62, où l'hon. M. LeBlanc a un droit de vote, son adversaire, sur 62 votes, n'a obtenu qu'un vote unique probablement celui de l'hon. M. LeBlanc. Inutile d'ajouter que les applaudissements n'ont pas fait défaut au premier ministre et que l'hon. M. LeBlanc a repris son siège, d'assez mauvaise humeur. Au Conseil législatif, l'hon. M. Allard, après avoir été présenté par les hon. MM. E. B. Garneau et Dr. Lanctôt, a pris possession de son siège, comme leader de la chambre haute. Le premier acte du nouveau ministre a été de faire l'éloge des hon. MM. Audet et Ouimet que la mort vient de ravir à leurs familles et à leurs amis. L'hon. M. Allard s'est bien acquitté de sa tâche. L'hon. M. Chapais a aussi fait un touchant éloge des deux conseillers défunts, surtout de l'hon. M. Ouimet qui a joué un rôle prédominant, dans la politique provinciale, depuis 1856.

Recherches Historiques

Sommaire de la livraison d'avril: Mgr Marquis, fondateur de l'Institut des Secours de l'Assomption, Mgr H. Tétu; La mort de Mgr D'Esly; Extrait des mémoires de Nicolas-Gaspard Boisseau Le comte de Wolfe—Sir Allan MacNab et la langue française, P. G. R.; Le naufrage de l'Éléphant, N.-E. Dionne; Le chevalier de Montreuil, P. G. R.; Pierre Bécarré de Grandville, P. G. R.; Questions etc., etc. Gravure: L'hon. J.-M.-L.-A. de Salaberry. On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des Recherches Historiques en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy rue Wolf, 147.

NOTES LOCALES

M. Salluste Roy, avocat, de Montréal, est venu passer le jour de Pâques avec sa mère, Mme Yve. Alarie Roy, qui demeure à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Nous avons eu le plaisir d'avoir sa visite à nos bureaux. La vacance de Pâques est terminée. Mr L. Javergne M. P., est retourné à Ottawa après avoir passé la vacance de Pâques dans sa famille. M. Paul Tourigny, M. P., était en promenade chez M. L. Javergne, M. P. M. Tourigny est retourné à Québec pour les travaux de la session provinciale. La commission scolaire s'est réunie le 26 avril, mercredi. Les frères du Sacré-Coeur ont été remerciés de leurs services, et à la même séance, il a été décidé de bâtir une académie commerciale, avec instituteurs laïques. M. J. E. Perrault, avocat, est allé cette semaine à Trois-Rivières, pour affaires professionnelles. Melle Lavery de Québec est en promenade chez son amie, Melle Crépeau. M. le Dr J. E. Blondin est allé à Bécancourt cette semaine. Nous regrettons d'apprendre que M. J. A. Blondin, régulateur, est assez gravement malade. M. le Dr. Henri Massicotte, de West Wickham, était en notre ville dimanche. Étien de passage ici cette semaine. M. J. E. Hudon, Verville, Leclerc et Dancause, de St Paul de Chester. M. J. Bellemare, gérant de la manufacture de meubles, est allé à Montréal cette semaine. M. le curé Mailhot, de St Paul de Chester, était de passage en notre ville, jeudi. Le terme de la Cour de Circuit qui devait se tenir à Drummondville le 27 a été remis au 4 de mai. M. Gustave Perrault est allé à Québec, lundi dernier. M. Venceslas Dionne de St Paul de Chester, était de passage en notre ville cette semaine. M. Edouard Leblanc est allé passer ses vacances de Pâques à Drummondville. Melles St Pierre, Goyette, Beauchesne et Gélinas sont revenues d'une promenade à Montréal. Ouellet est décidé! Comme nous l'avons annoncé sur notre dernier numéro, les membres du Barreau pour la section de ce district se réuniront ici, au palais de justice, lundi, le premier de mai prochain, pour procéder à l'élection de leurs officiers pour la prochaine année 1905-1906. Melle Marie-Louise Leblanc est revenue d'une promenade à Nicolet. M. Calixte Kirouac, de Stanfold, était de passage ici cette semaine. Celui qui refuse de se soumettre à la nécessité est comme un homme qui regrette les traces que forme sur la mer le sillon du vaisseau, et celui qui demande à l'avenir des choses impossibles ressemble à cet enfant qui veut saisir son image dans un ruisseau. M. Alfred Paradis, de Victoriaville, topographe sur le transcontinental, section B, était en notre ville samedi dernier, pour rencontrer M. L. Javergne, M. P. Nous regrettons d'apprendre le départ de M. Eugène Beauchesne, qui a été transféré à la Banque Molson de Ste Thérèse. M. Beauchesne sera gérant de la banque à cet endroit. Nous le félicitons de cette promotion, et nous lui souhaitons succès. M. et Mme Henri Laurier sont revenus d'Ottawa. Dans l'article signé C. Nisan, lisez *quarto decimans* au lieu de *quarto-dimans*. Melle E. Comeau, est allée passer la fête de Pâques, à Richmond, dans la famille Lasonde. M. P. R. B. Fosbrooke ancien comptable à la Banque Molson à Victoriaville a été nommé Trésorier de la compagnie "Union Life Insurance Co." à Québec. Les directeurs de la Manufacture de Hards de Victoriaville ont eu une assemblée jeudi le 20 avril et ont élu leur président M. Paul Tourigny et vice président M. O. Gaudet. M. Ludger Legendre a été nommé secrétaire de la compagnie. Les directeurs sont: MM. Paul Tourigny, Cyrias Thibault, Paul Lavigne, Thomas Buteau, Dr A. F. Poulin, Octave Gaudet, Romuald Paradis, Napoléon Brunelle et Auguste Bourbeau.

M. Alphonse Perrault, conducteur des malles sur l'embranchement des Trois-Rivières, a été transféré sur la ligne du Québec Central. Il est remplacé par M. Delisle, qui viendra demeurer avec sa famille à Victoriaville. Nous souhaitons la bienvenue à M. Delisle. Tous cultivateurs qui désirent acheter de la ficelle à lier pourront s'adresser à J. M. Platt, Préfet du Pénitencier, Kempton, Ont.

D'ici au premier de mai, à la pharmacie Gastonguay, à Arthabaska ou vous vendra: Pain-Killer 18 cts la bouteille. Régulateur de la santé de la femme de Dr Larivière 85 cts la bouteille. Sifot de goudron 23 cts la bouteille. Graisses pour jardin 4 cts le paquet. Pérona 78 cts la bouteille. Vert de Paris 19 cts la livre. Baume Rhumal, 20 cts la bouteille. Huile de foie de morue préparée 86 cts la bouteille. Castoria de Fletcher 30 cts la bouteille. Pâtes roses et rouges 80 cts la livre. Esprit de vanille 55 cts la chopine. Sedthz 18 la bouteille. Parfums, de 15 cts l'once à 82. Savons 2 morceaux pour 5 cts jusqu'à 30 cts le morceau. Qu'on se le dise bien, afin que tous profitent de cette réduction.

BANQUET A M. GOUIN

L'instruction et les "Bet-ter Terms". Le banquet offert lundi soir à l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province, par les citoyens de Québec, a eu un grand succès. La salle du Frontenac était remplie. L'hon. M. Jules Tessier, sénateur président. Au dessert, le secrétaire, M. Philias Corriveau, donna lecture des lettres et télégrammes d'excuses, puis le président porta la santé du nouveau premier ministre.

DISCOURS DE L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre commence par évoquer le souvenir de la première ambition qui lui ait mordu au cœur: voir Québec. Mais voir la vieille capitale autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée c'était aller au-devant d'une autre tentation: celle d'y vivre. L'orateur est fier de constater que la vieille garde de Québec est toujours digne de ses traditions et fidèle à son passé. Il y a quelques jours devant ses électeurs de Saint-Jacques il a exposé le programme du nouveau gouvernement. Ce programme: répond à l'attente de tous, il va au-devant des vœux et des besoins populaires. Il ne nous reste donc qu'à le mettre à exécution; c'est l'œuvre que nous commencerons demain, dans notre législature, qui est le laboratoire suprême de la pensée canadienne dans cette province. Nos pères, les pionniers de la civilisation sur cette terre d'Amérique, ont vu grand, ils ont vu loin. Comme eux nous parfumerons d'un peu d'idéalisme chacun de nos actes publics. C'est vers l'avenir que se tournent surtout nos regards. Nous nous promettons que ce que nous pouvons tenir. Le premier ministre déclare que la première promesse que le gouvernement actuel ait inscrite sur sa feuille de route est celle de l'amélioration de l'enseignement populaire. Nous estimons, dit-il, que l'intelligence de nos fils est le plus RICHE CAPITAL. que nous ayons à faire fructifier, et c'est pourquoi nous entendons considérer comme une dette privilégiée ce que réclame l'instruction publique. S'il est, en effet, une préoccupation qui s'impose aux administrateurs de cette province, c'est bien le souci de l'école. La première partie de la politique, disait Michelet, c'est l'éducation; la seconde, c'est l'éducation; la troisième, c'est encore l'éducation. Le grand problème social est plus que jamais le problème de l'instruction populaire. L'école est bien l'atelier suprême où se fait l'apprentissage de la vie virile. C'est dans l'école que se façonnent les hommes, et les hommes font les peuples. L'éducation est le plus puissant levier de l'action nationale; elle soulève, elle élève, elle entraîne vers le véritable progrès les générations nouvelles, les forces vives de la patrie. Mais la valeur des écoles dépend surtout de la valeur des maîtres. Tels professeurs, tels élèves, peut-on dire avec raison; et la première école sera toujours celle où enseignera l'instituteur le plus entraîné et le plus zélé. Améliorons donc le sort de nos professeurs si nous voulons rendre nos écoles meilleures. Il promet de faire sa part, toute sa part de ce travail national. Jamais la concurrence n'a été aussi violente, jamais les batailles de la vie économique n'ont été aussi rudes. L'orateur parle ensuite de la COLONISATION Et il aborde la question du remanie-

Les prix sont pour pure manille: 600 pieds de long la livre: 12 1/2 c. Pour manille mêlée 550 pieds de long, la livre 10 1/2 c. Pour pure nouvelle Zélande 450 pieds à la livre 9 c. On doit envoyer le prix d'achat avec l'ordre. La famille de M. Méderic Paris, nous a quittée cette semaine pour aller de Québec à Central Falls, R. I., où M. Paris demeure depuis quelques semaines. M. Alphonse Perrault, conducteur des malles sur l'embranchement des Trois-Rivières, a été transféré sur la ligne du Québec Central. Il est remplacé par M. Delisle, qui viendra demeurer avec sa famille à Victoriaville. Nous souhaitons la bienvenue à M. Delisle. Tous cultivateurs qui désirent acheter de la ficelle à lier pourront s'adresser à J. M. Platt, Préfet du Pénitencier, Kempton, Ont.

D'ici au premier de mai, à la pharmacie Gastonguay, à Arthabaska ou vous vendra: Pain-Killer 18 cts la bouteille. Régulateur de la santé de la femme de Dr Larivière 85 cts la bouteille. Sifot de goudron 23 cts la bouteille. Graisses pour jardin 4 cts le paquet. Pérona 78 cts la bouteille. Vert de Paris 19 cts la livre. Baume Rhumal, 20 cts la bouteille. Huile de foie de morue préparée 86 cts la bouteille. Castoria de Fletcher 30 cts la bouteille. Pâtes roses et rouges 80 cts la livre. Esprit de vanille 55 cts la chopine. Sedthz 18 la bouteille. Parfums, de 15 cts l'once à 82. Savons 2 morceaux pour 5 cts jusqu'à 30 cts le morceau. Qu'on se le dise bien, afin que tous profitent de cette réduction.

BANQUET A M. GOUIN L'instruction et les "Bet-ter Terms". Le banquet offert lundi soir à l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province, par les citoyens de Québec, a eu un grand succès. La salle du Frontenac était remplie. L'hon. M. Jules Tessier, sénateur président. Au dessert, le secrétaire, M. Philias Corriveau, donna lecture des lettres et télégrammes d'excuses, puis le président porta la santé du nouveau premier ministre.

DISCOURS DE L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre commence par évoquer le souvenir de la première ambition qui lui ait mordu au cœur: voir Québec. Mais voir la vieille capitale autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée c'était aller au-devant d'une autre tentation: celle d'y vivre. L'orateur est fier de constater que la vieille garde de Québec est toujours digne de ses traditions et fidèle à son passé. Il y a quelques jours devant ses électeurs de Saint-Jacques il a exposé le programme du nouveau gouvernement. Ce programme: répond à l'attente de tous, il va au-devant des vœux et des besoins populaires. Il ne nous reste donc qu'à le mettre à exécution; c'est l'œuvre que nous commencerons demain, dans notre législature, qui est le laboratoire suprême de la pensée canadienne dans cette province. Nos pères, les pionniers de la civilisation sur cette terre d'Amérique, ont vu grand, ils ont vu loin. Comme eux nous parfumerons d'un peu d'idéalisme chacun de nos actes publics. C'est vers l'avenir que se tournent surtout nos regards. Nous nous promettons que ce que nous pouvons tenir. Le premier ministre déclare que la première promesse que le gouvernement actuel ait inscrite sur sa feuille de route est celle de l'amélioration de l'enseignement populaire. Nous estimons, dit-il, que l'intelligence de nos fils est le plus RICHE CAPITAL. que nous ayons à faire fructifier, et c'est pourquoi nous entendons considérer comme une dette privilégiée ce que réclame l'instruction publique. S'il est, en effet, une préoccupation qui s'impose aux administrateurs de cette province, c'est bien le souci de l'école. La première partie de la politique, disait Michelet, c'est l'éducation; la seconde, c'est l'éducation; la troisième, c'est encore l'éducation. Le grand problème social est plus que jamais le problème de l'instruction populaire. L'école est bien l'atelier suprême où se fait l'apprentissage de la vie virile. C'est dans l'école que se façonnent les hommes, et les hommes font les peuples. L'éducation est le plus puissant levier de l'action nationale; elle soulève, elle élève, elle entraîne vers le véritable progrès les générations nouvelles, les forces vives de la patrie. Mais la valeur des écoles dépend surtout de la valeur des maîtres. Tels professeurs, tels élèves, peut-on dire avec raison; et la première école sera toujours celle où enseignera l'instituteur le plus entraîné et le plus zélé. Améliorons donc le sort de nos professeurs si nous voulons rendre nos écoles meilleures. Il promet de faire sa part, toute sa part de ce travail national. Jamais la concurrence n'a été aussi violente, jamais les batailles de la vie économique n'ont été aussi rudes. L'orateur parle ensuite de la COLONISATION Et il aborde la question du remanie-

SUBSIDES FEDERAUX

Si le subsidie qu'on a accordé aux provinces en 1867 était une juste compensation de l'abandon des sommes qu'elles percevaient alors comme droits de douane et droits d'accise, le subsidie qu'elles reçoivent aujourd'hui n'est plus une juste compensation de ce que nous percevons de ces chefs aujourd'hui. Si le subsidie qu'on nous a accordé en 1867 répondait aux exigences de notre population de 1867, il ne suffit plus aux besoins du moment. La solution de cette question du réajustement du subsidie fédéral s'impose; et s'il y a des nécessités plus fortes que les gouvernements les plus forts, celle de l'augmentation de la subvention que le gouvernement d'Ottawa paye aux provinces en est une. Le premier ministre termine en demandant à toutes les énergies et à toutes les bonnes volontés de prendre part au travail qui se prépare.

PARLEMENT FEDERAL

L'hon. M. Tessier, présente ensuite en quelques mots, la santé du parlement fédéral représenté par l'hon. M. Bédard, l'hon. M. Choquette, etc. L'HON. M. BRODEUR L'hon. M. Brodeur se lève ensuite. C'est un plaisir de venir pour lui rendre hommage aux talents de M. Gouin, qui est un homme de caractère, un citoyen intègre, un politique consommé. Le parlement fédéral est fier de lui; et lui donnera la main pour seconder les efforts du gouvernement local, surtout sur la question du subsidie fédéral. La situation actuelle est sérieuse à Ottawa. La province de Québec est calme et je vous en félicite. Mais malheureusement, la même chose n'a pas existé dans l'Ouest du pays et l'on se demande si le lieu de la confédération ne sera pas rompu. Cette agitation n'est pas prise au sérieux par tous les hommes de l'Ouest et dans quelques jours Laurier remportera la plus belle victoire de sa vie. L'orateur parle de la province de Québec à l'époque de la Confédération. Les protestants demandèrent alors les écoles séparées. Ils furent traités avec la plus grande générosité. Pourquoi toute cette agitation contre les écoles séparées? Catholiques ou protestants, français ou anglais, ne sommes-nous pas unis dans cette province de Québec, ne sommes-nous pas tous Canadiens? Si les écoles séparées ont fait un peuple uni, pourquoi ne feraient-elles pas ainsi dans l'Ouest? Il cite les paroles de Lord Elgin, qui en 1848 écrivait à Lord Grey que les Canadiens-français avaient droit à leur vie nationale. L'Angleterre nous protégera, protégera la minorité et j'en appelle à la nomination de lord Grey. Notre gouverneur général a des ancêtres à l'esprit large et généreux. L'hon. M. Brodeur cite les actes de Lord Grey en 1805 et en 1848, au parlement anglais demandant l'établissement de la langue française au parlement de Québec.

Chemins de fer électrique de Québec au Saguenay

L'an dernier, lorsque la Législature accorda une charte permettant le développement électrique des célèbres Sept Chutes de St-Ferréol, nous avons dans ces colonnes fait entrevoir les brillantes perspectives que notre district pouvait attendre de la mise en exploitation de cette nouvelle source d'énergie. Les Sept Chutes—dont nous nous occupons depuis 1898, et que nous avons eu occasion de décrire en détail—sont l'un des grands pouvoirs hydrauliques du continent. Sur un parcours d'environ un demi-mille, elles offrent une succession de paliers dont au total une tête d'eau gigantesque de 373 pieds, laquelle sera portée à 403 pieds par la chaudière qui retiendra les eaux du bassin supérieur. L'ancien lit desséché de la rivière, creusé parallèlement dans le roc, est le chemin tracé par la nature pour la canalisation des eaux à utiliser. Le bassin de la rivière Ste-Anne est évalué à une superficie de 433 milles. Son parcours est de 60 milles, sa largeur moyenne de

140 à 150 pieds, et dans la région qu'elle égoutte on compte 110 lacs connus jusqu'ici, outre les sources non encore découvertes, car cette partie du Nord canadien a été négligée au point de vue des explorations. Ces quelques chiffres, ajoutés à une tête d'eau comme on en voit peu dans le monde, suggèrent un potentiel de proportions fantastiques. Si l'on, d'après un faiseur de charades qui ne croyait peut-être pas dire si vrai, est un composé d'o et dr, les propriétaires de la rivière Ste-Anne ont dans une mine inépuisable. Ils ont dans ces derniers temps ajoutée à leur acquisition la Grand-Chute de St-Joachim, un autre bond formidable que fait la rivière avant de confondre ses eaux avec celles du fleuve. On peut dire qu'ils sont maîtres d'un ensemble de chutes dont la puissance surpasse celle des pouvoirs d'eau du Sault Montmorency, de Jacques-Cartier et de la Chaudière réunis ensemble. Quel parti vont-ils en tirer? Un projet de loi, dont la Législature s'occupera dans quelques jours à la reprise des débats, va nous le dire. C'est le bill No 40. Acte constituant la compagnie du chemin de fer Québec & Saguenay. Les promoteurs sont quatre Montréalais: MM. Mark Workman, manufacturier; Rodolphe Forget, courtier; McLea Walbank, ingénieur; M. G. Ross, gérant de chemins de fer; plusieurs Québécois: l'hon. P. A. Choquette, sénateur; l'hon. E. B. Garneau, conseiller législatif et importateur; l'hon. Charles Langelier, sheriff; MM. Georges Tanguay, M. P., marchand de grains et farines; N. Rioux, épicer en gros; John Cameron, entrepreneur; l'hon. A. Taschereau, M. P., avocat; Wm. Price, marchand de bois; et M. Alfred Girard, M. P., de Marieville. M. Rodolphe Forget, à qui est due l'initiative du projet, et qui a des intérêts considérables à Charlevoix, est particulièrement enthousiaste de l'entreprise. Il s'agit de construire un chemin de fer électrique au bord du fleuve à partir du terminus de la voie ferrée actuelle à St-Joachim, passant par la Baie St-Paul, St-Irene, Murray-Bay et les autres localités du littoral de Charlevoix et du Saguenay jusqu'à Tadoussac, avec pour objectif d'établir des embranchements vers l'intérieur partout où l'industrie le requiert. Le projet est certainement de ceux qui provoquent l'enthousiasme. C'est le rapprochement des grands centres d'une importante région jusqu'ici plongée dans l'isolement; pas seulement un chemin de fer de villégiature, pour aller passer le dimanche ou prendre le souper à la Malbaie, mais une nouvelle communication commerciale, permettant le transport en toute saison de denrées et marchandises. Le New-York Central est en train de substituer l'électricité à la vapeur sur ses locomotives; le Québec & Saguenay aura la gloire d'être le premier chemin de fer du Canada entièrement monté à l'électricité. Pendant le rude hiver qui vient de s'écouler, nombre d'agriculteurs de Charlevoix et du Saguenay se sont vus forcés d'abattre leurs animaux faute de fourrage pour les alimenter. Ce simple fait démontre l'impérieuse nécessité du nouveau chemin de fer.

En prenant Tadoussac pour terminus, l'entreprise jouera un rôle considérable au point de vue national. Tadoussac est un magnifique port de mer naturel; il a l'avantage d'être accessible hiver comme été, et pourrait bien résoudre le problème de la navigation d'hiver dont on parle tant, formant l'avant-port de Québec jusqu'en janvier et à partir du 15 mars au printemps, ce qui prolongerait d'une coupe de mois la saison navigable du St-Laurent. Voilà des raisons plus que suffisantes pour predisposer la Législature en faveur du projet de loi. Nous pouvons ajouter qu'ainsi qu'elle aura sa charte, la compagnie est bien déterminée à mettre hache en bois; elle espère pousser les travaux assez vite pour établir des communications régulières dès l'automne prochain au moins jusqu'à la Malbaie.

La toux

La plus tenace est apaisée rapidement avec quelques doses de BAUME RHUMAL. L'action de ses principes sédatifs et balsamiques modifie les sécrétions irritantes des bronches; le calm; qu'il procure est réellement réparateur.

Pharmacie Gastonguay ARTHABASKA, P. Q.

DOCTEUR P. A. GASTONGUAY Médecin-Chirurgien et Pharmacien

VEND REMÈDES BREVETÉS français, allemands, anglais, etc., et Drogues de toutes sortes. Articles de toilettes, SAVONS, PARFUMS, etc. BUREAU DE CONSULTATION, le jour et la nuit, en face du collège des Frères, dans le magasin de L. P. de Courval.

LUDGER LAVIGNE FERBLANTIER-PLOMBIER ARTHABASKA, P. Q.

Annonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblantier-plombier, près de l'Hôtel Dieu. M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son métier. Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud. Il se charge d'installer les poêles et les tuyaux et de couvrir les bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc. SPECIALITÉ: Installation d'agrs de fromagerie et buanderie. LE TOUT A BAS PRIX Une visite est sollicitée.

Une Dure Leçon!

Profitera-t-elle? Quinze personnes ont péri dans un incendie, qui a consumé le couvent de Ste Geneviève près de Montréal. Au nombre de ces personnes se trouvent dix pensionnaires. Voici plusieurs familles jetées dans le deuil. Des parents qui pleurent la perte d'enfants qui leur étaient chères, peut-être l'espoir de leur vieillesse. Et ce malheur aurait pu être évité!

Comme toujours, le feu a éclaté la nuit, et comme toujours l'on se perd en conjecture sur l'origine du feu. Dans ce couvent, il n'y avait pas de gardien de nuit, ni aucun appareil de sauvetage. La bâtisse avait été inspectée, il y a une douzaine d'années, et l'inspecteur n'avait fait que quelques recommandations. Qu'un incendie éclate dans une de nos maisons d'éducation, soit de garçons et de filles, et l'histoire se répète. De pauvres petites victimes paieront de leur vie, l'incurie de ceux chargés de veiller à leur protection.

Au lendemain d'une catastrophe de ce genre, l'on se désole, l'on crie qu'il faut plus de protection contre les incendies, et tout reste là. Nous avons des lois qui régissent la construction de nos maisons publiques. Ces lois sont lettre morte. Les dortoirs de nos maisons d'éducation sont d'ordinaire situés au dernier étage du collège ou couvent: deux cents pensionnaires y prennent la leur sommeil.

On tremble à l'idée de la catastrophe qui arriverait, si le feu éclatait, la nuit dans une telle salle. Ces élèves devraient chaque mois, comme la chose se pratique dans les collèges en Angleterre, être exercés. On devrait leur enseigner à garder leur sang froid dans un cas d'incendie, leur assigner l'endroit par où ils devront s'échapper.

Et quelle aide donnent nos municipalités dans ces conflagrations? La grande majorité des municipalités n'a pas même l'ombre d'une organisation. Et ce qui doit arriver, arrive. Nos lecteurs ont présent à la mémoire l'hécatombe de Ste Anne de la Pocatière. Sur une famille de huit enfants, sept ont péri dans les flammes!

N'y a-t-il pas là matière à réflexion? Notre système est défectueux. La plus grande fête des chrétiens, c'est aussi la fête de la nature. Pâques est la période des froids et nous annonçons des jours atténués de soleil. Cette fête a été célébrée ici avec beaucoup d'éclat et de solennité. Le chœur de l'orgue sous la direction de notre distingué organiste, M. Roméo Poisson, a chanté la messe solennelle de Battmann. A l'épître le chœur a rendu la *Hæc Dies* de Delcio Monti. Le "Chant de Pâques," de Rougnon, a été chanté par M. Roméo Poisson. Les solistes étaient: Madame R. Poisson, Mesdemoiselles Rainville, Laverge, Belleau, MM. P. H. Côté, C. R. Garneau, L. P. Beaudet, Georges Dorais. Le sermon fut donné par M. MacDonald, chapelain des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville. Les vêpres ont aussi été très solennelles. Les vêpres étaient en "tons irréguliers". Le chœur a rendu la *Regina Cæli* de Werner. Madame R. Poisson et Mademoiselle Laverge ont chanté le *Magnificat* de Lambillotte. *O Pèta et Felia* par M. P. H. Côté. Le *Tantum ergo* de Thibault Dubois, et *O Salutaris* par le chœur de l'orgue. Nous offrons nos félicitations à tous ceux qui se dévouent ainsi—pour rendre nos fêtes religieuses plus belles et plus imposantes. Pouvons nous faire une meilleure louange du chœur de l'orgue que de dire qu'il a été félicité publiquement par M. le curé Côté.

PAQUES

La plus grande fête des chrétiens, c'est aussi la fête de la nature. Pâques est la période des froids et nous annonçons des jours atténués de soleil. Cette fête a été célébrée ici avec beaucoup d'éclat et de solennité. Le chœur de l'orgue sous la direction de notre distingué organiste, M. Roméo Poisson, a chanté la messe solennelle de Battmann. A l'épître le chœur a rendu la *Hæc Dies* de Delcio Monti. Le "Chant de Pâques," de Rougnon, a été chanté par M. Roméo Poisson. Les solistes étaient: Madame R. Poisson, Mesdemoiselles Rainville, Laverge, Belleau, MM. P. H. Côté, C. R. Garneau, L. P. Beaudet, Georges Dorais. Le sermon fut donné par M. MacDonald, chapelain des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville. Les vêpres ont aussi été très solennelles. Les vêpres étaient en "tons irréguliers". Le chœur a rendu la *Regina Cæli* de Werner. Madame R. Poisson et Mademoiselle Laverge ont chanté le *Magnificat* de Lambillotte. *O Pèta et Felia* par M. P. H. Côté. Le *Tantum ergo* de Thibault Dubois, et *O Salutaris* par le chœur de l'orgue. Nous offrons nos félicitations à tous ceux qui se dévouent ainsi—pour rendre nos fêtes religieuses plus belles et plus imposantes. Pouvons nous faire une meilleure louange du chœur de l'orgue que de dire qu'il a été félicité publiquement par M. le curé Côté.

Feu J. P. Tardivel

M. J. P. Tardivel est décédé, dans la nuit de dimanche à lundi. Il souffrait depuis longtemps d'une douleuruse maladie, mais on peut dire qu'il est mort sur la brèche et les armes à la main. En effet, pas plus tard que la semaine dernière, de son lit de moribond, au milieu des plus cruelles souffrances, le vaillant journaliste trouvait encore la force de parler à ses lecteurs de la "Vérité". Le journalisme canadien-français perd aujourd'hui une de ses illustrations les plus remarquables. M. Tardivel était un journaliste de race. Il a fourni une carrière qui lui fait le plus grand honneur et dont surtout il restera des fruits. Pendant trente ans, il a pris une part active à toutes les grandes questions qui intéressent l'opinion. M. Tardivel, en se faisant journaliste catholique, avait assumé un rôle admirable, mais difficile. De sa tribune ordinaire, la "Vérité", il parlait à un auditoire nécessairement restreint, mais il s'était acquis une très grande autorité. Comme tous les journalistes de combats, au hasard des polémiques, il a eu de nombreux adversaires, mais nous ne croyons pas qu'il ait eu des ennemis. Tout le monde est prêt à rendre hommage à son talent, et à pardonner à son intrépidité pour la beauté de son dévouement et pour la sincérité de ses convictions. L'UNION DES CANTONS DE L'EST offre ses sympathies à la famille.

UN ANNIVERSAIRE

Il y a un an que M. Ernest Pacaud, ancien directeur du journal *Le Soleil* est mort. Son souvenir est encore trop vivace chez la population du district de Québec et dans le monde politique actuel, pour ne pas signaler ce douloureux anniversaire à nos lecteurs.

La Session Provinciale

Nos députés de la province de Québec, sont de nouveau en session. Ainsi qu'il l'avait promis, la veille de l'ajournement, il y a un mois, l'hon. M. McCorkill, trésorier de la province arrivait à la Chambre tout armé, son discours sur le budget, à la main. Enfin, nos législateurs allaient s'occuper des affaires de la province elle-même. Le discours sur le budget présente la situation financière sous son plus beau jour. Pour l'année finissant le 30 juin 1906, le total des recettes ordinaires est estimé à \$4,883,922.87, et le total des dépenses à \$4,835,819.87. Il reste donc un surplus de \$48,103.00. Les principales sources du revenu de la province sont les licences, les droits de succession et les droits de coupes. M. McCorkill constate une augmentation considérable dans les revenus du département des Terres de la Couronne, pour l'an dernier, et il en prend occasion pour rendre hommage à la bonne administration du premier ministre démissionnaire.

Le revenu des terres donne une augmentation sur les années précédentes. Ce point est incontestable. Mais de ce chef, retirons-nous tout le profit que nous sommes en droit de retirer, et de quelle manière le retirons-nous? Là est la question. Nous avons pleine confiance que le nouveau ministre des Terres saura faire son devoir et tout son devoir. Un point du discours sur le budget attire spécialement notre attention, c'est celui de l'instruction publique. L'hon. Premier Ministre, a déclaré, dans son discours programme, à Montréal, il y a quelques jours, qu'il aurait une attention spéciale pour l'école primaire. Cela nous va. Et le discours sur le budget contient un item spécial pour l'instruction publique. Les dépenses pour l'éducation sont nécessaires. Tout le monde ne pourra qu'en féliciter le gouvernement.

La guerre est un vain mot à Arthabaska, où tout le monde est en bonne intelligence. Il n'y a de très sérieux que la grande vente chez Ouellet.

Il ne faut pas laisser passer les avantages que l'on veut bien vous donner chez Ouellet.

LES AILES

Grand ciel, tu m'es témoin que j'étais tout enfant... Me vœux n'altraient pas ton calme triomphant.

Novelles des Cantons de l'Est

Plessisville — M. Richard Saint-Pierre, ancien hôtelier et marchand, est décédé à Plessisville, à l'âge de 74 ans.

Victoriaville

Jeudi le 13 avril il y a eu, à Victoriaville, la réunion des membres du syndicat des fromagers du comté d'Arthabaska.

Warwick

Warwick a failli être encore une fois la proie des flammes. En 1901, nous avions été visités par un incendie, qui consuma trente-deux bâtiments en deux heures et demie.

coups de bon sens.

D'ailleurs, la loi scolaire, leur donne droit à cette école. Ne mesquions pas quand il s'agit du progrès intellectuel.

Stanford

La Révérende Sœur Marie Anne de Jésus, supérieure du couvent de Warwick, accompagnée de la Rvde Sœur St-Basile, sont venues faire visite aux religieuses de notre mission.

M. et Mme C. Sylvestre, et leur jeune fille Alma, sont allés à Ste-Anne de Beauport cette semaine.

Mme F. E. Poitras est allée à Québec, ces jours derniers, dans l'intérêt de sa santé.

Nous apprenons que M. Jos. Brissette à l'intention d'abandonner la culture et qu'il offre, en vente, ses magnifiques propriétés situées sur la rue St-Jacques.

M. Frank Pepin et ses deux frères MM. Jos. et Hector, ainsi que M. Albert Poisson sont allés faire une excursion dans le Nominingue.

Lundi, le 24, avaient lieu les funérailles de feu Nap. Poirier décédé le 21 courant. M. Poirier laisse pour deplorable sa perte, une épouse et une jeune fille, auxquelles nous offrons nos sympathies.

Le Roi lui-même n'était pas plus heureux que lui.

Mais c'était la vieille méthode, à mesure que le meunier se faisait vieux, d'autres méthodes arrivaient, plus rapides, plus commodes.

Le vieux mourut. Son fils hérita du joli moulin sur la colline et continua les affaires de son père.

Mais le fils avait appris beaucoup de choses dans ses voyages à la ville. Il avait vu des moulins perfectionnés.

Des moulins où la farine était plus blanche que la neige la plus pure, plus douce que le plus doux miel.

Il avait vu tout cela et réfléchissait. — Pourquoi n'en ferait-il pas autant ?

Il retourna à la ville et alla visiter un moulin dont il avait entendu parler depuis quelque temps.

Un moulin MODERNE, où se fait la farine "Royal Household".

Il vit des choses surprenantes, des choses qui l'étonnèrent pendant de longs jours.

La mouture s'y faisait par d'énormes machines, dont la plus petite était plus grosse que tout son moulin.

La farine tamisée dans des tamis énormes, gigantesques.

La farine, une fois tamisée, était tamisée de nouveau.

Puis, elle était purifiée.

Repurifiée.

Et enfin, une fois sortie du dernier cribble était la plus belle farine qui se puisse voir.

Mais ce n'était pas fini, le plus extraordinaire était encore à venir.

La farine était soumise à un fort courant électrique.

Vous avez bien lu.

UN COURANT ELECTRIQUE. Le jeune meunier ne savait pas ce que l'électricité venait faire là, mais un ami se chargea de lui l'expliquer.

Comme après une journée d'orage, nous nous apercevions que l'air est plus pur, il est plus léger.

C'est l'électricité qui l'a purifié.

Et elle en enleva tous les microbes et tous les germes dangereux.

Et la farine, elle put être la farine — la plus meilleure, — plus légère, — plus facile à digérer.

Et ainsi purifiée, cette farine porte le nom de "Royal Household".

Et elle est en effet digne de la table du Roi.

Elle ne saurait être égale.

Encore moins surégale.

Le pain et les pâtisseries que l'on fait avec sont les plus légers et les meilleurs au monde.

Le meunier fut bien étonné.

Il n'était pas encore au bout de ses étonnements.

Il regarda bien d'autres choses encore.

Et fut le lendemain, une fois de plus, une fois la farine "Royal Household", n'en voulait jamais d'autre.

N'est-ce pas la meilleure ?

Et pourquoi prendre une mauvaise farine, lorsque quand vous pouvez en avoir de bonne ?

Bien à regret — car il y était attaché — il vendit son moulin — le joli moulin sur la colline.

Et il se mit à vendre de la farine "Royal Household".

Ce fut là le commencement de son succès.

Partout où il allait il était bien reçu. Tout le monde le complimentait sur la qualité de la farine qu'il vendait.

Jamais on n'en avait eu de meilleure.

Elle était parfaite sous tous les rapports.

Lavez-vous en essayez ?

Ecrivez tout de suite, — pas demain.

Aujourd'hui.

Demandez les recettes pour faire le meilleur pain et les meilleurs gâteaux du monde.

Adressez votre commande à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., Montréal.

Il vous les enverront tout rien.

Le meunier vous recommande de la faire et d'en faire.

Votre dévoué,

Meunier SANS-SOUCI.

La fortune nous sourit rarement.

Il faut donc en profiter lorsqu'elle nous frôle de son aile. Il s'agit de la grande vente chez Ouellet.

DECEDES

En cette ville le 26 à l'âge de 4 ans Marie Rose, enfant de M. Joseph Fortier.

Le Moulin du Meunier Sans-Souci.

Le meunier Sans-Souci avait un moulin. Un joli moulin situé sur la colline.

Il avait fait beaucoup de choses dans ses voyages à la ville. Il avait vu des moulins perfectionnés.

Des moulins où la farine était plus blanche que la neige la plus pure, plus douce que le plus doux miel.

Il avait vu tout cela et réfléchissait. — Pourquoi n'en ferait-il pas autant ?

Il retourna à la ville et alla visiter un moulin dont il avait entendu parler depuis quelque temps.

Un moulin MODERNE, où se fait la farine "Royal Household".

Il vit des choses surprenantes, des choses qui l'étonnèrent pendant de longs jours.

La mouture s'y faisait par d'énormes machines, dont la plus petite était plus grosse que tout son moulin.

La farine tamisée dans des tamis énormes, gigantesques.

La farine, une fois tamisée, était tamisée de nouveau.

Puis, elle était purifiée.

Repurifiée.

Et enfin, une fois sortie du dernier cribble était la plus belle farine qui se puisse voir.

Mais ce n'était pas fini, le plus extraordinaire était encore à venir.

La farine était soumise à un fort courant électrique.

Vous avez bien lu.

UN COURANT ELECTRIQUE. Le jeune meunier ne savait pas ce que l'électricité venait faire là, mais un ami se chargea de lui l'expliquer.

Comme après une journée d'orage, nous nous apercevions que l'air est plus pur, il est plus léger.

C'est l'électricité qui l'a purifié.

Et elle en enleva tous les microbes et tous les germes dangereux.

Et la farine, elle put être la farine — la plus meilleure, — plus légère, — plus facile à digérer.

Et ainsi purifiée, cette farine porte le nom de "Royal Household".

Et elle est en effet digne de la table du Roi.

Elle ne saurait être égale.

Encore moins surégale.

Le pain et les pâtisseries que l'on fait avec sont les plus légers et les meilleurs au monde.

Le meunier fut bien étonné.

Il n'était pas encore au bout de ses étonnements.

Il regarda bien d'autres choses encore.

Et fut le lendemain, une fois de plus, une fois la farine "Royal Household", n'en voulait jamais d'autre.

N'est-ce pas la meilleure ?

Et pourquoi prendre une mauvaise farine, lorsque quand vous pouvez en avoir de bonne ?

Bien à regret — car il y était attaché — il vendit son moulin — le joli moulin sur la colline.

Et il se mit à vendre de la farine "Royal Household".

Ce fut là le commencement de son succès.

Partout où il allait il était bien reçu. Tout le monde le complimentait sur la qualité de la farine qu'il vendait.

Jamais on n'en avait eu de meilleure.

Elle était parfaite sous tous les rapports.

Lavez-vous en essayez ?

Ecrivez tout de suite, — pas demain.

Aujourd'hui.

Demandez les recettes pour faire le meilleur pain et les meilleurs gâteaux du monde.

Adressez votre commande à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., Montréal.

Il vous les enverront tout rien.

Le meunier vous recommande de la faire et d'en faire.

Votre dévoué,

Meunier SANS-SOUCI.

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné que toutes les rentes foncières payables à "King Brothers" (aussi connus sous le nom de King Brothers Limited), corps incorporé ayant son principal bureau d'affaires en la Cité de Québec, dans la Province de Québec, par les divers personnes nommées dans l'acte de Vente ci-dessous mentionné ont été transportées par les dits "King Brothers" (aussi connus sous le nom de King Brothers Limited) à "King's Asbestos Mines" corps incorporé ayant son principal bureau d'affaires dans le Village de Kingsville, dans le Comté de Mégantic, dans la dite Province de Québec, par l'acte de Vente par devant M. E. G. Meredith, Notaire Public, à Québec, le trentième jour de décembre, mil neuf cent quatre, sous le No. 9822, — et enregistré dans le bureau d'enregistrement du Comté de Mégantic le vingt-cinquième jour de janvier mil neuf cent cinq, sous le No. 30694.

En cette ville le 26 à l'âge de 4 ans Marie Rose, enfant de M. Joseph Fortier.

Le Moulin du Meunier Sans-Souci.

Le meunier Sans-Souci avait un moulin. Un joli moulin situé sur la colline.

Il avait fait beaucoup de choses dans ses voyages à la ville. Il avait vu des moulins perfectionnés.

Des moulins où la farine était plus blanche que la neige la plus pure, plus douce que le plus doux miel.

Il avait vu tout cela et réfléchissait. — Pourquoi n'en ferait-il pas autant ?

Il retourna à la ville et alla visiter un moulin dont il avait entendu parler depuis quelque temps.

Un moulin MODERNE, où se fait la farine "Royal Household".

Il vit des choses surprenantes, des choses qui l'étonnèrent pendant de longs jours.

La mouture s'y faisait par d'énormes machines, dont la plus petite était plus grosse que tout son moulin.

La farine tamisée dans des tamis énormes, gigantesques.

La farine, une fois tamisée, était tamisée de nouveau.

Puis, elle était purifiée.

Repurifiée.

Et enfin, une fois sortie du dernier cribble était la plus belle farine qui se puisse voir.

Mais ce n'était pas fini, le plus extraordinaire était encore à venir.

La farine était soumise à un fort courant électrique.

Vous avez bien lu.

UN COURANT ELECTRIQUE. Le jeune meunier ne savait pas ce que l'électricité venait faire là, mais un ami se chargea de lui l'expliquer.

Comme après une journée d'orage, nous nous apercevions que l'air est plus pur, il est plus léger.

C'est l'électricité qui l'a purifié.

Et elle en enleva tous les microbes et tous les germes dangereux.

Et la farine, elle put être la farine — la plus meilleure, — plus légère, — plus facile à digérer.

Et ainsi purifiée, cette farine porte le nom de "Royal Household".

Et elle est en effet digne de la table du Roi.

Elle ne saurait être égale.

Encore moins surégale.

Le pain et les pâtisseries que l'on fait avec sont les plus légers et les meilleurs au monde.

Le meunier fut bien étonné.

Il n'était pas encore au bout de ses étonnements.

Il regarda bien d'autres choses encore.

Et fut le lendemain, une fois de plus, une fois la farine "Royal Household", n'en voulait jamais d'autre.

N'est-ce pas la meilleure ?

Et pourquoi prendre une mauvaise farine, lorsque quand vous pouvez en avoir de bonne ?

Bien à regret — car il y était attaché — il vendit son moulin — le joli moulin sur la colline.

Et il se mit à vendre de la farine "Royal Household".

Ce fut là le commencement de son succès.

Partout où il allait il était bien reçu. Tout le monde le complimentait sur la qualité de la farine qu'il vendait.

Jamais on n'en avait eu de meilleure.

Elle était parfaite sous tous les rapports.

Lavez-vous en essayez ?

Ecrivez tout de suite, — pas demain.

Aujourd'hui.

Demandez les recettes pour faire le meilleur pain et les meilleurs gâteaux du monde.

Adressez votre commande à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd., Montréal.

Il vous les enverront tout rien.

Le meunier vous recommande de la faire et d'en faire.

Votre dévoué,

Meunier SANS-SOUCI.

AVIS

La Compagnie Hydraulique St. François donne avis qu'à la prochaine session de la province de Québec elle demandera des amendements à sa charte pour augmenter son pouvoir d'emprunt ainsi que son capital-actions.

A VENDRE

Deux belles terres comprenant en tout 9 arpents de largeur, situées dans les 2ème et 3ème rangs de St. Norbert, bien bâties, deux maisons, etc. granges et deux étables, avec une magnifique superficie de 1900 à 2000 étables.

Lots à Vendre

Situés près de la maison de M. le Chapelain, à Victoriaville. Place commerciale par excellence, vu le voisinage du collège et l'absence de tout magasin dans ce quartier.

BRIQUEES

Avis aux Entrepreneurs de Bâtisses

MM. BARTHELEMI et WILLIAM GAUTHIER, de Warwick, ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert une briqueterie en cet endroit.

A VENDRE

Une terre de 10 arpents de largeur, le lot no 19 du deuxième rang d'Herby, paroisse de St. Sophie, avec tout le rouling d'agriculture et d'écuries, comprenant 12 vaches à lait, 5 bœufs, 2 chevaux, 2 charrues, etc.

Terre à Vendre

Le soussigné offre en vente une terre de 10 arpents de largeur sur la longueur de la concession, formant 100 acres en superficie, dont 65 en culture et le reste en pâturages.

Ventes par le Shérif

C. S. A. No. 293. — L. P. Crépeau écriv. et al vs. Jos. Bergeron. La juste moitié du lot cadastral 41-81 de Bulstrode avec bâties. Vente, Ste-Anne du Sault, le 9 mai 1905, à 10 h. m. à la porte de l'église.

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

AVIS

Le public est prié de prendre avis que je suis acquéreur d'un droit de pêche, sur le lot No 3 du 4ème rang de Warwick, appartenant à M. Otao Hébert, — cet à-titre à l'endroit communément nommé "G.M.P. HEBERT".

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement, 1855. BUREAU PRINCIPAL: MONTRÉAL. Capital payé \$3,000,000.00. Fonds de réserve \$3,000,000.00.

LA BANQUE DE QUEBEC

Fondée en 1818. INCORPORÉE EN 1853. BUREAU CHEF, QUÉBEC. Capital autorisé \$3,000,000.00. Capital payé \$3,000,000.00. Réserve \$900,000.00.

BOSTON & MAINE

2 trains par jour pour la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le Boston & Maine.

A VENDRE

Un moulin à aie et à bardeau

Propriété à vendre

A VENDRE

Terre appartenant à feu Richard Payeur

DUPONT & LEDUC

Ingénieurs Civils et Arpentiers. INSTALLATIONS DE MACHINES HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES.

A VENDRE

Un bel emplacement avec maison, situé sur la rue de la Cour, près du Collège du Sacré-Coeur, en vente à bonnes conditions.

A VENDRE

Une maison spacieuse avec bureau, voutée de surcité, hangar, grange, écurie et g'

CHARLES HEON

Fondateur de la Paroisse de Saint-Louis de Blandford

Premier colon du Comté d'Arthabaska

Mœurs, Coutumes, Episodes de la vie d'autrefois

Par F. H. St Germain, Nicolet, P. Q.

Suite

CHAPITRE NEUVIEME

On ne se laissait jamais sans chanter quelque chanson ou complainte. Il y avait de ces complaintes sur tous les sujets, mais celle qui primait et qui a toujours primé toutes les autres était celle du Juif-Errant.

Plusieurs de nos ancêtres avaient de magnifiques voix qu'ils ont léguées à leurs descendants. Plusieurs de ces chanteurs avaient de mémoire un nombre extraordinaire de chansons, pour toutes les circonstances, soit pour la table, soit pour le canotage ou encore des chants patriotiques.

Le chanteur de canot n'avait pas une sinécure à remplir lorsque l'on se mettait en route pour les pays d'En Haut. Aussitôt que l'on était sur un lac ou tout autre endroit où l'eau était calme, il devait commencer à chanter, ayant à la main un aviron, avec lequel il battait la mesure, en simulant l'action de ramer. Le chanteur occupait la seconde place à bord du canot, et tous les occupants se réglaient sur ses mouvements.

Oh ! que ça allait vite quand il chantait des chansons au goût de ses compagnons ! C'était lorsque les chants étaient gaîs que la vitesse était la plus grande et la plus soutenue.

On aimait à s'entraider. Avait-on besoin de construire une bâtisse quelconque, on se portait en foule pour prêter le secours de son savoir faire ; on était fier et content de pouvoir donner un coup de main.

Un ami subissait-il un accident, soit par le vent, soit par le feu, que tout de suite on apportait du bois de charpente, du bois de sciage, du bardeau. On apportait ses outils et on travaillait à la reconstruction de la bâtisse détruite avec tant d'ardeur, que huit jours n'étaient pas écoulés, qu'elle était terminée plus vaste, plus belle qu'avant l'accident.

Pendant que les hommes s'occupaient à la reconstruction, si c'était une maison qui avait été détruite et que le mobilier avait souffert des dommages, alors les femmes de leur côté passaient dans les rangs de la paroisse, pour collecter soit du linge de maison, des hardes, des provisions, de l'argent, des meubles en telle quantité, que quinze jours après l'accident, on avait remis le pauvre ami en état de pouvoir continuer son train de vie ordinaire. C'était, il faut l'avouer, la meilleure assurance contre le feu et les accidents et dont tous les citoyens d'une même paroisse étaient membres actifs.

On s'aidait aussi, lorsque par accident on par malade un concitoyen faisait une perte, soit d'un cheval ou d'autre animal qui fut sa seule propriété.

On faisait une tournée dans la paroisse et on rapportait bien souvent plus que pour la valeur de l'objet perdu. Il était convenu d'avance que sur le montant collecté on prélevait une somme suffisante pour faire chanter une messe d'actions de grâce.

Il fallait voir le plaisir qu'éprouvaient en même temps les collecteurs et le receveur lorsque l'on remettait le produit de la tournée. Amis lecteurs, nos pères ont toujours été charitables ; nous devons en être fiers et contents.

LE CAPITAINE DE MILICE

Le capitaine de milice a toujours été un citoyen marquant, entre tous les habitants de nos vieilles paroisses canadiennes-françaises.

C'était le capitaine de milice qui présidait aux enquêtes en l'absence de coroners. C'était le capitaine de milice qui était chargé de faire conduire sous escorte les prisonniers arrêtés par ordre du juge de paix. Ces pauvres prisonniers, on les transportait d'un capitaine à l'autre, et, d'étape en étape, on les rendait soit à Montréal ou à Québec.

C'était le capitaine de milice qui, le jour de la fête de Saint Pierre, le vingt-neuf juin de chaque année, faisait le fameux appel de tous les miliciens de sa paroisse.

Je me souviens fort bien de cette réunion du vingt-neuf juin. Il fallait voir la transformation qui s'opérait dans l'apparence de ce commandant d'occasion lorsque, après avoir fait l'appel des noms, il faisait mettre en rang son bataillon improvisé et commandait certaines évolutions. N'étant pas toujours réussies, ces évolutions excitaient quelquefois des remarques qui n'étaient pas exprimées en termes des plus choisis. Il paraît que pour se faire craindre et respecter, il ne fallait pas parler à ses soldats comme on aurait fait à des jeunes filles.

Aussi, nos bons capitaines se servaient-ils d'un langage tout à fait martial.

Le capitaine de milice avait une époque de l'année qui quelquefois lui méritaient d'agréables surprises ; c'était le premier jour de mai.

Dès les premiers jours de l'année, un citoyen en vue (c'était ordinairement le lieutenant de la milice) se mettait à la tête d'un mouvement dans le but d'élever un mai au capitaine un tel, en récompense de ses services. Mais, ce mouvement devait s'organiser dans le secret le plus absolu, afin de causer une surprise au brave militaire.

On avait la précaution de faire part du projet à une femme intelligente, avec injonction de ne pas en parler à âme qui vive de la maisonnée de celui que l'on voulait fêter ; on voulait le surprendre, c'était tout ; mais pourtant, on aurait bien voulu faire une petite fête.

On n'avait pas sitôt fait part du projet à la femme chargée du message, que, comprenant le but de la grande confiance qu'on avait en elle, tout de suite elle cherchait un moyen de remplir sa mission : prenant son tricoteuse, elle se rendait chez son amie la femme du futur héros du premier de mai, et là, après mille détours, elle faisait part à son amie du projet que l'on avait en vue ; mais, grand Dieu ! que de recommandations ne faisait-elle pas à son amie de ne pas parler à personne de ce qu'elle venait de lui dire !

Quel bon après-midi l'on passait ensemble ! on se remerciait réciproquement de la confiance qu'on avait l'une en l'autre. En se séparant le soir, madam

la capitaine disait à son amie : "Tu viendras m'aider à faire les préparatifs de la fête ; tu sais, ça ne sera pas grand chose, mais tout de même, il faudra bien donner une petite collation de pain et beurre, rien de plus, mais de grâce, n'en parle pas un mot, un seul mot à personne ; je veux que monsieur le capitaine, mon bon mari, soit surpris, voilà tout ce que je désire."

Le premier jour de mai, toute la population était sur pied ; dès la première heure du jour, on apportait le fameux mai.

Le mai était un mâit d'à peu près cinquante ou soixante pieds de hauteur, garni de hune ou plate-forme sur laquelle on plaçait des fusils en bois comme ornement ; on plaçait au haut du mâit une poulie pour hisser le pavillon en certaines circonstances.

Il y avait de ces mais, qui étaient très beaux et coûtaient très cher ; quelques uns valaient au-delà de cent piastres. On les peignait en blanc, avec quelques décorations dorées. Chaque paroisse avait ses capitaines de milice et chacun aimait avoir devant sa porte cette haute marque de distinction.

Le premier de mai, comme je le dis plus haut, toute la population était sur pied à bonne heure. On apportait le mai ; tous les organisateurs de la fête suivaient en procession, donnant force signe de joie, signes avant-coureurs du plaisir qu'on allait avoir ; on arrivait enfin chez le héros du jour, monsieur le capitaine.

Il fallait voir l'étonnement que manifestait ce brave militaire, lui qui se trouvait pris à l'improviste. Il était néanmoins très flatté de cette marque d'estime, jamais il ne pourrait trop remercier ses amis de l'honneur qu'ils lui faisaient ; il était vraiment confus de ne pouvoir leur donner un acompte sur cette dette de reconnaissance, en leur procurant une bonne fête pour rappeler ce mémorable événement ; il regretta beaucoup de ne pas avoir été prévenu car il se serait préparé pour répondre dignement à cette marque d'estime de la part de ses nombreux amis ; mais tout de même, il se faisait un plaisir, un honneur de leur offrir d'entrer dans son humble demeure prendre le coup d'appétit de la reconnaissance.

Amis lecteurs, vous auriez été ébahis de voir la maison de ce brave capitaine que l'on surprenait, que l'on prenait au dépourvu ; ce n'était que piles de tartes, amas de viandes, tables chargées de confitures, de biscuits, de boignes, de carafes pleines de la meilleure jamaique ; tout le monde en était confus.

On se mettait à table, on mangeait, on buvait, on chantait. Pendant le temps du premier service les jeunes gens bombardaient le mai de coups de fusils chargés à poudre c'était un feu roulant tout le temps du repas ; on ne cessait la fusillade que lorsque les munitions faisaient défaut et que le mai était bien noirci par la poudre.

L'usage de planter des mais en l'honneur des capitaines de milice a subsisté jusqu'à la mise en opération de la loi de milice dite Loi Cartier. C'était, je crois, en mil huit cent soixante-huit, date de la réorganisation de notre système militaire.

Ces mais étaient très jolis et portaient en eux un cachet de respect et d'honneur pour le brave homme en faveur de qui il avait été édifié.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

Amis lecteurs, beaucoup d'entre vous ignorent plusieurs vieilles coutumes qui furent en usage pendant de longues années et qui depuis plus de trente ans sont tombées en désuétude. Plusieurs de ces coutumes portaient en elles un cachet de grandeur qui inspirait le respect et rehaussait l'éclat des cérémonies où elles étaient suivies.

Quel est l'homme âgé de quarante ans qui ne se rappelle l'entrée à l'église paroissiale, à l'office divin le dimanche matin, du prêtre officiant, précédé du bedeau portant son uniforme composé d'un habit long appelé cocque. Cet habit était en drap bleu, noir, avec collet large en drap rouge écarlate, avec nervures noires ; le bedeau portait à la main un bâton de Jacob, comme signe d'autorité.

Le prêtre officiant suivait le bedeau et faisait l'aspersion de l'eau bénite en passant dans les allées de l'église ; il retournait à l'autel faire les prières, terminer le chant de l'aspersion, avant de passer à la sacristie, revêtir les ornements sacerdotaux pour revenir chanter la messe.

Le prêtre officiant présentait l'encens et l'eau bénite au seigneur de la paroisse et aux marguilliers de l'église.

Cette présentation d'eau bénite et d'encens se faisait au commencement de la grande messe et lorsque l'on entonnait le chant du Magnificat.

Une autre bonne vieille coutume disparue est celle de la présentation du pain bénit.

Le pain bénit était donné par chacun des citoyens d'une paroisse à tour de rôle.

Le paroissien, qui devait donner le pain bénit en était prévenu par le dépôt que l'on faisait entre ses mains, à son banc à l'église, d'un morceau du pain bénit, que l'on distribuait le dimanche et qui avait été donné par son voisin. On appelait ce morceau de pain bénit, "chanteau", et aucun ne donnait le pain bénit s'il n'était prévenu par la mise en main de ce chanteau ; c'était la manière officielle d'avertir, et on avait garde d'y manquer.

On accompagnait le pain bénit d'une offrande de douze sous.

A part le pain bénit de rigueur, on donnait aussi des pains bénits dits de dévotion aux fêtes patronales de la paroisse, de monsieur le Seigneur, de monsieur le Colonel ou le Capitaine de milice, au jour de l'An, au jour des Rois, à la fête de Saint Pierre, à la Fête-Dieu ; plusieurs de ces pains bénits étaient très gros et coûtaient très cher.

A l'occasion de ces grandes fêtes, il se faisait toujours des quêtes dans l'église pour des buts particuliers par des premiers citoyens accompagnés de leurs épouses ; ces messieurs et ces dames allaient à l'offrande du pain bénit avant de commencer leur quête.

Les pains bénits de dévotion étaient quelquefois très hauts, à plusieurs étages, garnis de morceaux appelés cousins et étoiles ; on distribuait un cousin à chacun des bancs, ainsi que des étoiles ; on traînait par morceau le pain que l'on distribuait au peuple.

La croix ou la couronne du pain bénit était toujours destinée à monsieur le curé.

(A Suivre)

TABLETTES



SWEET CAPORAL

fumées universellement

Mort du Chevalier Larocque

Le 21 du courant est décédé, à Montréal, le chevalier Larocque, zouave pontifical et commandant de l'Ordre de Pie IX, à l'âge de 60 ans.

Les a tous supplantes

Le BAUME RHUMAL par son efficacité, a supplante tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. Dans toutes les pharmacies, 25 cts la bouteille.

POEMES EN PROSE

Le retour des Oiseaux

Aujourd'hui, en mon jardin, je me délecte à écouter la symphonie des oiseaux qui emplissent, en ce moment, la sonorité de l'air, trilles des pinsons et des chardonnerets, gazouillement des mésanges, vocalises du merle, tremolo de la huppe rentrée du Couvreuil, flûte d'or du loriot, puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, les notes redoublées graves, profondes des roucoulements toutesseilles. Cette musique aérienne me remue en mémoire un cœur d'Aristophane, et je répète avec lui :

"O peuple fortuné des oiseaux, qui n'as pas besoin de tunique pour l'hiver et qui ne crains point les rayons brûlants de l'été ! Vous gitez parmi les prés en fleurs et sous les feuilles des arbres. Vous passez l'hiver dans les antres creux au milieu des nymphes des montagnes ; au printemps, vous picorez les tendres bourgeons et les baies blanches des myrtes dans les jardins consacrés aux Grâces."

L'autre soir, à la tombée du crépuscule, j'entendais des rouges gorges gazouiller dans les hêtres et je songeais, avec une douce émotion, qu'ils chantaient de la même façon que ceux que j'écouais dans mon enfance, à la lisière des aillis de ma province. Les oiseaux ont cela de bon, qu'ils semblent toujours être les "mêmes". Des années se passent, on devient vieux. On voit ses amis disparaître, les révolutions changer la face des choses, les illusions tomber l'une après l'autre, et cependant, parmi les arbres des vergers ou des bois, les oiseaux qu'on a connus dès l'enfance répètent les mêmes appels familiers, modulent les mêmes phrases musicales avec la même voix fraîche. Le temps ne semble pas mouler sur eux et, comme ils se cachent pour mourir, comme nous n'assistons jamais à leur agonie, nous pouvons nous figurer presque que nous avons toujours devant les yeux, ceux qui ont échangé notre première jeunesse...

ANDRÉ THEURIET, de l'Académie française.

Z. DUCHARME MARRIER VICTORIAVILLE



Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc.

Une visite est sollicitée.

31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles M. PAUL TOURIGNY Marchand de VICTORIAVILLE

A l'honneur d'informer ses nombreux praticiens et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Département de Meubles MEUBLES A S I

Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES (Side-Boards) Sets pour chambres à coucher Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée. 8 septembre 96.—1 a.

INTERCOLONIAL RAILWAY

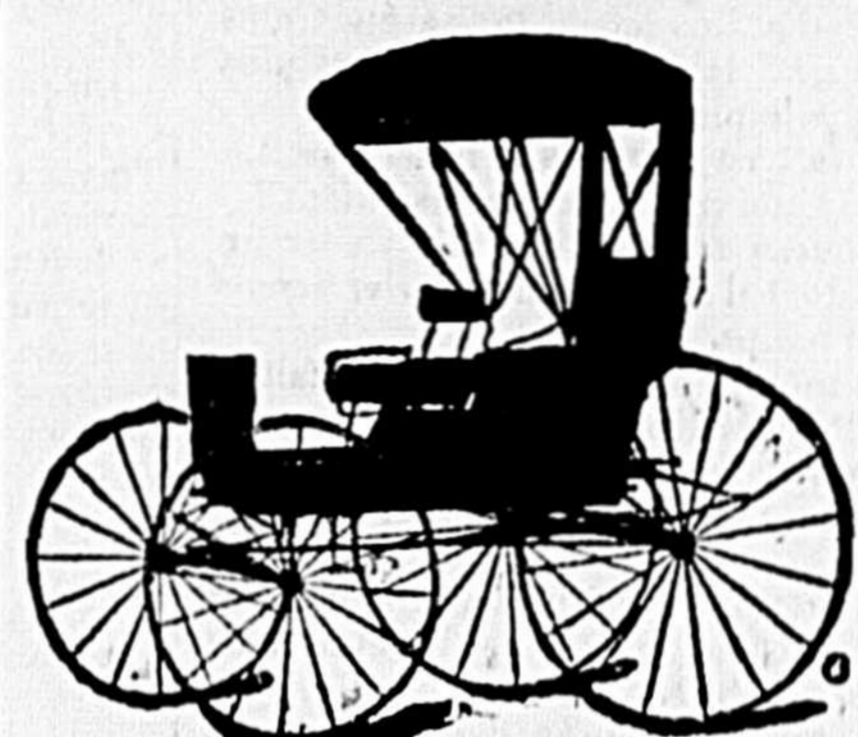
Le et après Dimanche le 20 novembre 1904 les trains circulent tous les jours (dimanche excepté), comme suit :

LEVIS : DEPARTS
No 34—EXPRESS—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi..... 5.35 p.m.
No 33—Express :—Montréal Tous les jours excepté lundi..... 12.10 p.m.
No 48—Pour Rivière-du-Loup..... 4.10 p.m.
No 153—Pour Montréal..... 11.55 p.m.
No 140—Mixed "..... 7.30 P.M.

LEVIS : ARRIVEE
No 152—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté le dimanche)..... 1.15 p.m.
No 150—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté lundi)..... 6.50 a.m.
No 33—Express—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours, lundi excepté..... 11.55 p.m.
No 34—Express excepté le samedi :—Montréal..... 5.20 p.m.
No 153—De Campbellton..... 4.10 p.m.
MIXED :
No 47—De Rivière du Loup, tous les jours Lundi Excepté..... 5.30 a.m.
No 45—Express de Rivière du Loup et Campbellton..... 10.15 a.m.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time, 24 heures étant minut. Moncton, N.-B. 18 novembre 1904.

VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradis, charbonnier bien connu, de Plessisville, Somers, comté de Maganie, a vendu dans le moment

800 VOITURES

Étée de toutes sortes, Buggies à un et deux sièges, Concordes, Voitures de Familles, etc.

Toutes ces voitures sont bien nées et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est, et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs. Deux charbons trouveront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis. Plessisville 4 avril 1901.

ANTOINE PARADIS, Manufacturier.

GRAND BRUNNEN

Prix Réduits

Du 1er mars au 15 mai 1905. Billes de colon de seconde classe de Arthabaska à Seattle, Victoria, Vancouver, Portland..... \$50.80
Rosland, Nelson, Trail, Robson, Spokane..... \$48.30
Anacosta, Butte, Helena, Salt Lake..... \$47.80
Colorado Springs, Denver, Pueblo..... \$47.30
San Francisco, Los Angeles..... \$50.80
Prix bas pour plusieurs autres endroits.

Chairs Dortoirs pour Touristes

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m. pour accommoder les passagers portant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO et L'OUEST. Prix nominal pour les lits.

Pour billets et informations, s'adresser aux agents à Arthabaska Station, à Mde H. Gaudet, Victoriaville, et Lavergne & Garnier notaires, à Arthabaska.

Maddington Falls Hotel

OCTAVE PETIT & CIE PROPRIETAIRES.

Maddington Falls, P.Q.

Ce vaste et magnifique hôtel, situé dans un endroit charmant, au centre des affaires, est le rendez-vous du public voyageur. On y trouve tout le confort désirable. L'aménagement y est du dernier goût. Les chambres y sont spacieuses, éclairées à l'électricité.

EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURS LIQUEURS, CIGARES DE CHOIX, ETC.

Aussi chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

LE PETIT LIVRE D'OR Du Cultivateur et du Colon

Traitant les maladies du CHEVAL, de la VACHE, du MOUTON, du PORC, des VOLAILLES et du CHIEN.

Prix, 50 cts. Nous n'acceptons pas d'estampilles. S'adresser à La Pharmacie Vétérinaire du Dr Grignon.

STE ADELE, Co. Terrebonne.

Blancs de listes électorales et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER MARCHAND - DE - FER ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continuerai comme par le passé le commerce de Ferronnerie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poêles de Cuisine, Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine. Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CE-DEVANT BUTEAU & PROUX)

MANUFACTURE DE

ENGINES, BOUILLOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A CARDER

POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.,

Reparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada, du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899

Conditions Libérales

MEUBLES!! MEUBLES!!!

VOUS EN TROUVEREZ D'EXCELLENTS ET DE TOUTES SORTES AU MAGASIN DE

M. TREFFLE MAHEU

VOUS TROUVEREZ ENCORE A CETTE IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE DE TRES JOLIS SERVICES DE VAISSELLES, DE CHAMIERES ET LES MEILLEURS PRODUITS QUE VOUS PUISSEZ VOUS PROCURER EN CAMPAGNE.

LE TOUT A BON MARCHÉ

Allez au Magasin de

M. TREFFLE MAHEU ARTHABASKA

HOTEL PLAISANCE Albion Hotel

EN FACE DU COLLEGE TENU PAR EDMOND PERRAULT PROPRIETAIRES

Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel, situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur.

On y trouve tout le confort désirable. L'aménagement y est du dernier goût. Les chambres y sont spacieuses, éclairées à l'électricité.

SALLES D'EXHIBITION, EXCELLENTE CUISINE, LES MEILLEURS LIQUEURS, CIGARES DE CHOIX, ETC., ETC.

soit 02.—1 a.

D. J. H. VIGNEAU

Médecin Vétérinaire TROIS-RIVIERES, P. Q. Gradué et Médaille de l'Université Laval de Montréal

GEORGES SPENARD ARTHABASKA

A toujours en mains des vitres de 16 onces et 32 onces, vitres anglaises reconnues de qualité supérieure—le toute grandeur jusqu'à 34 pds x 4 sds 8 pouces. Aussi PEINTURE, HUILES, VERNIS et FERRONNERIES. Le tout à des prix très bas. Une visite pour vous convaincre, 6 août 1903—3 m.

Terre à vendre

Une belle terre située dans le 1er rang d'W. A. (les 8 lots) paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, d'une largeur de cinq arpents, en bon état de culture. Bien boisée d'épinettes, cèdres et autres bois. Il y a aussi une sucrerie. Très bonnes terres pour de toutes les commodités désirables. La terre est à 31 miles de l'église. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire HONORE BEAUPRE, St-Roch d'Arthabaska